14République française
Département du Cantal
COMMUNE DE POLMINHAC

Séance du jeudi 28 juillet 2022

Date de la convocation: 22/07/2022

Membres en exercice : 15

Présents : 13

Votants : 14
Pour : 14
Contre :0
Abstention:0

L'an deux mille vingt-deux et le vingt-huit juillet l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Andre BONHOMME,

Présents : Andre BONHOMME, Josette VARET, Denis ARNAL, Michel AMOUROUX, Martine BERGAUD, Christophe BORNES, Alain BROUSSE, Evelyne DELANOUE, Alain FALIERES, Adeline GUYON, Guillaume PRAT, Didier TOMA, Patricia GUERARD

Représentés : Claudine LADOUX par Andre BONHOMME

Excusés : Marie-Noelle MOULIER

Absents :

Secrétaire de séance : Evelyne DELANOUE

2022_044 - Objet : ACQUISITION D'UN LOCAL COMMERCIAL PLACE DU CAMPANIER

Monsieur le Maire rappelle que la commune souhaite se porter acquéreur du local commercial situé place du campanier sur la parcelle C 617 d'une superficie de 316 m² que le propriétaire la SCI DMD désire vendre au prix de 300 000 €.

Vu l'article L 1111-1 du code général de la propriété des personnes publiques qui permet aux communes d'acquérir à l'amiable des bien et des droits à caractère mobilier ou immobilier

Vu l'inscription au budget du montant nécessaire à l'acquisition

Vu l'estimation du bien réalisée par le service des Domaines pour une valeur de 250 000 €uros

Considérant que ce local est idéalement situé dans un secteur où se trouvent déjà la pharmacie, les kinésithérapeutes, les infirmières et un ostéopathe

Considérant que la commune souhaite installer un nouveau médecin sur la commune

Monsieur le Maire propose d'acquérir ce bien pour un montant de 285 000 € HT

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

Reconnait le bien fondé de cet achat pour les raisons énumérées ci-dessus

Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à l'acquisition de ce local commercial pour la somme de 285 000 € HT et à signer tous documents et actes se rapportant à ce dossier.

Fait à POLMINHAC, le 28 Juillet 2022
Pour copie certifiée conforme

RF

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 29/07/2022
015-211501549-20220728-2022_044-DE

Le Maire, André BONHOMME

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 29 / 07 / 2022
et publié ou notifié
le 29 / 07 / 2022

MAIRIE DE POLMINIAC
15500 (Cantal)

RF
LE MAIRE

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 29/07/2022
015-211501549-20220728-2022_044-DE